



Répartition personnelle des revenus, pauvreté et croissance économique en Côte d'Ivoire*

Lambert N'galadjo Bamba **

Abstract: This study explores the causality link between the state of income distribution and economic growth. The findings indicate that (i) an increase in poverty constitutes a brake in growth due to the weakening of the domestic market, while a reduction in poverty, through the increase in low incomes, allows an assured growth mostly by expanding domestic markets; (ii) the narrowing of inequalities encourages a potential growth due to the enlargement of domestic market by the circulation of new goods in society, whereas the increase in inequalities causes a potential growth provoked by the acquirement of new goods by the holders of surplus, and/or by exports. For this potential growth to become effective, the delays of maturation of new goods' markets should not be long. These findings are from empirical investigation drawn from Côte d'Ivoire.

Résumé: Cette étude explore le lien de causalité entre l'état de la répartition des revenus et la croissance économique. La relation établie indique que (i) l'aggravation de la pauvreté constitue un frein à la croissance dû au dépérissement du marché intérieur, tandis que la réduction de la pauvreté, par l'accroissement des bas revenus, autorise une croissance assurée mue par l'élargissement du marché intérieur, (ii) le resserrement des inégalités, de son côté, favorise une croissance potentielle fondée sur l'élargissement du marché intérieur par la diffusion des biens nouveaux dans le corps social, alors que l'accroissement des inégalités suscite une croissance potentielle provoquée par l'acquisition de biens nouveaux par les détenteurs de surplus, ou/et les exportations. Pour que cette croissance potentielle devienne effective, il ne faut pas que les délais de maturation des marchés des biens nouveaux soient longs. Tels sont quelques enseignements que l'application empirique du modèle théorique permet de tirer concernant la Côte d'Ivoire.

* L'auteur tient à remercier les référéés anonymes pour leur patience, les Professeurs Y. Bresson (Université Paris 12) et M. Koulibaly (Université de Cocody, Abidjan) pour leurs remarques pertinentes et encourageantes qui ont permis de finaliser cette recherche. Toutefois, toute erreur ou omission ne saurait engager leurs responsabilités.

** Maître de conférences, enseignant-chercheur UFRSEG et CIRES-CAPEC, Université de Cocody, Abidjan.

Introduction

Avant la décennie 1980, la Côte d'Ivoire était, très souvent, présentée comme une réussite en matière de développement, en raison de la longue période de forte croissance qu'elle a connue (plus de 7% de taux de croissance en moyenne par an en termes réels durant la période 1960-1980) et qui lui avait permis de se hisser au troisième rang des pays d'Afrique au Sud du Sahara. Cette forte croissance fut essentiellement le résultat d'une politique qui a consisté à développer des plantations de café et de cacao, à exploiter les produits de la forêt, et grâce au surplus prélevé par la Caisse de stabilisation et de soutien des prix des produits agricoles (CSSPPA), à financer les investissements nécessaires au développement. Ce fut donc une croissance dont le moteur était l'agriculture d'exportation.

Toutefois, la croissance agricole est passée de 10% par an entre 1950 et 1964 (parallèle à la croissance globale de l'économie) à 2% entre 1972 et 1978, et plusieurs travaux (Bamba *et al.* 1992)¹ indiquent qu'à partir de la fin des années 1970, c'est la dépense publique qui a servi de moteur à la croissance ivoirienne, en particulier les dépenses d'investissement qui sont passés de 10% du PIB pour la période 1965-70 à 15% en 1975 et à 23% en 1978. La Côte d'Ivoire a fait confiance aux mécanismes keynésiens de relance de la croissance: «des dépenses sur fonds d'emprunt peuvent, même lorsqu'elles sont inutiles, enrichir la communauté». Dès lors, la règle de l'équilibre budgétaire n'a plus été rigoureusement suivie. Quand les dépenses privées se révélaient insuffisantes, les dépenses publiques prenaient le relais, au-delà même du montant des recettes fiscales.

Cette politique a fini par entraîner des déséquilibres insupportables des finances publiques, en raison de la combinaison, au début des années 1980, d'un certain nombre de facteurs défavorables: alors que l'État avait contracté de lourds engagements financiers suite à une amélioration de plus de 70% des termes de l'échange entre 1975 et 1977, les prix internationaux du café et du cacao ont chuté à partir de 1978, le second choc pétrolier est intervenu en 1979, le taux de change du dollar contre le franc s'est emballé en 1980, suivi d'une hausse des taux d'intérêt. La Côte d'Ivoire n'a pas eu d'autre choix que de s'engager, à partir de

¹ Cf. par exemple, Bamba *et al.* (1992) où beaucoup de ces travaux sont référencés.

1981, dans une série de Programmes de stabilisation et d'ajustement structurel.

La Côte d'Ivoire a bénéficié dans ce cadre, entre 1981 et 1993, de 9 prêts d'ajustement sans réussir à relancer l'activité économique. En effet, en termes constants, la valeur du PIB de 1993 était inférieure à celle de 1981. Cette évolution défavorable du PIB, combinée avec une croissance annuelle de 3,8% de la population, explique bien pourquoi le PNB par habitant est passé de plus de 1180 dollars en 1980 à 680 dollars en 1993. La Côte d'Ivoire, qui occupait à la fin des années 1970 le premier rang des pays africains non producteurs de pétrole, est reléguée depuis au rang de PMA et se contente d'être désormais éligible aux prêts IDA. Dans ces conditions, le nombre de pauvres est passé de 11% de la population en 1985 à 31,3% en 1993.

Toutefois, l'économie ivoirienne a renoué avec la croissance, à la suite de la dévaluation du FCFA de janvier 1994. En effet, dès 1994, la croissance du PIB est redevenue positive en s'établissant en termes réels à 2,1%, contre -0,4% en 1993. La croissance s'est par la suite accélérée pour s'établir autour de 6,5%, en moyenne annuelle, sur la période 1995-1998. Cette reprise a été le fruit de l'effet combiné d'un regain de compétitivité lié à la dévaluation, au raffermissement des cours des principaux produits exportés, et à la mise en œuvre de réformes structurelles appropriées appuyées par la communauté internationale, notamment les institutions de Bretton Woods, la BAD et la France. La croissance était donc revenue entre 1994 et 1998 mais la pauvreté n'a pas, pour autant, reculé, puisqu'on est passé de 31,3% de pauvres en 1993 à 36,8% en 1995, puis à 33,6% en 1998.

À partir du second semestre de 1998 de nombreuses difficultés viennent compliquer les choses. Les problèmes de gouvernance, les incertitudes politiques et les troubles sociaux conjugués à certains facteurs exogènes comme les contrecoups de la crise asiatique, la détérioration des termes de l'échange, la hausse des cours de pétrole, la baisse des investissements et l'arrêt des financements extérieurs en raison de la suspension de l'appui des bailleurs de fonds, ont ainsi porté un sérieux préjudice à la situation économique du pays. Les progrès accomplis pendant la période 1994-1998 seront compromis dès 1999 avec le ralentissement de la croissance qui chute à 1,6%, prélude à la récession qui s'installe, de nouveau, dès 2000, avec une contraction du

PIB de -2,3%, puis d'environ -1% en 2001. Comme dans le même temps la population a continué de progresser au rythme de 3,3% par an, on estime à environ 6% la baisse du revenu par tête depuis 1999, accentuant ainsi l'incidence de la pauvreté dans le pays.

Le cas ivoirien est ainsi fortement en déphasage avec les postulats qui consistent à poser la croissance comme indispensable à la lutte contre la pauvreté, et l'ajustement structurel comme préalable à la croissance. Si une croissance négative accentue la pauvreté, en revanche, il n'est pas certain qu'une croissance positive, même forte, suffira à réduire la pauvreté, encore moins à assurer l'équité. Il n'est même pas certain que la croissance sera une condition nécessaire, indispensable. Aussi, devant l'aggravation de la pauvreté en Afrique, la Banque mondiale rappelait-elle déjà en 1996 l'urgence d'une lutte organisée pour éradiquer la pauvreté en Afrique noire et prônait la mise en œuvre de politiques ciblées²:

Le meilleur moyen de combattre avec succès la pauvreté en Afrique consiste à l'évidence à obtenir et à maintenir des taux élevés de croissance. Cela étant, une forte croissance globale ne peut en elle-même suffire à réduire la pauvreté. Il faut aussi que, par son profil, la croissance apporte aux pauvres les avantages directs (accroissement du nombre d'emplois et des revenus) ou indirects (amélioration des services sociaux) (Banque mondiale 1996).

L'analyse qui est à la base de cette proposition suggère que, avec des taux de croissance du PIB en moyenne situés autour de 3,8% par an, l'Afrique noire devrait attendre, compte tenu de l'évolution de sa population, au moins un demi-siècle pour que la pauvreté puisse significativement reculer avec le doublement des revenus globaux. Comment faire donc pour que, à long terme, la pauvreté ne finisse pas par brimer la croissance et maintenir l'économie dans la trappe à pauvreté? Comment faire pour qu'une économie obtienne, avec de fortes proportions initiales de pauvres, des taux de croissance du PIB élevés, et surtout, comment faire pour les maintenir de façon durable?

Ces questions sont d'autant plus préoccupantes que même si de tels résultats étaient obtenus, la vision la mieux établie sur les liens entre la croissance économique et la répartition des revenus est celle de Kuznets (1955) qui a postulé que la croissance (en partant des bas niveaux de

² Banque mondiale, «Faire reculer la pauvreté en Afrique subsaharienne», octobre 1996.

revenus associés à la prédominance des sociétés agraires) conduirait, en premier lieu, à une augmentation de l'inégalité dans la répartition des revenus, puis en second lieu seulement, à une diminution de l'inégalité des revenus. Cette dynamique est illustrée, graphiquement, par la célèbre courbe en «U» renversée de Kuznets. Cette thèse est, aujourd'hui, contestée et cède le pas à celle selon laquelle l'accélération du taux de croissance est favorable à la réduction de la pauvreté. Toutefois, deux nouveaux faits stylisés émergent de la littérature: (i) l'inégalité limite l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté, et (ii) l'inégalité réduit le potentiel de croissance future de l'économie. Aussi, l'équité apparaît-elle comme étant favorable à la lutte contre la pauvreté, d'une part, et à la croissance économique, de l'autre.

Dans ces conditions, le concept de développement durable trouve toute sa pertinence ici puisqu'il pose la question de savoir si les modes de vie actuels sont acceptables et si un motif quelconque justifie de les transmettre aux générations à venir? Dans la mesure où l'équité entre les générations doit aller de pair avec l'équité au sein d'une même génération, il est évident que les modes de développement qui perpétuent les inégalités de toute sorte ne peuvent être conservés et ne méritent pas de l'être. Une redistribution des ressources au profit des pauvres, destinée à améliorer leur santé, leur éducation et leur nutrition, n'a pas comme unique intérêt d'accroître leurs chances de mener une vie plus épanouissante. Elle exerce aussi une influence durable sur l'avenir en augmentant leur capital humain et, par delà, le développement humain (UNDP 1999).

Ainsi, une hausse générale du niveau d'éducation augmente la productivité et la capacité d'accroître les revenus aujourd'hui et demain. Dans la mesure où l'accumulation du capital humain permet le remplacement de certaines ressources non renouvelables, il faut considérer que le développement humain contribue fortement à la durabilité. La plupart des pays ont, aujourd'hui, le moyen de faire accéder leurs ressortissants à un niveau de développement humain décent en satisfaisant — au minimum — leurs besoins essentiels. En effet, pour garantir ce niveau minimum, il faudrait redéployer leurs priorités de développement dans le cadre des politiques publiques. L'initiative de Copenhague ou initiative 20-20 pourrait permettre à tous les pays d'atteindre leurs objectifs essentiels en matière de développement

humain. Cette initiative consiste à affecter, pour les pays au moins 20% de leur budget, et pour les donateurs au moins 20% de l'aide, aux priorités du développement humain (éducation et santé primaires, accès à l'eau potable et assainissement).

Ainsi, les questions de la pauvreté et de l'équité sociale se trouvent-elles au cœur de ce nouveau paradigme du développement économique (Bresson 2001) que prône le concept de développement humain durable et débouchent naturellement sur la question de l'efficacité des instruments et outils de régulation économique et sociale. Au regard de ces préoccupations, qu'en est-il de la situation de la Côte d'Ivoire?

L'objectif général de la présente étude est d'analyser les interactions entre l'état de la répartition personnelle des revenus (ou l'équité), celui de la pauvreté et les capacités de croissance économique d'une petite économie ouverte comme celle de la Côte d'Ivoire. Plus spécifiquement, cette étude propose une explication des possibilités de croissance économique fondée sur la dynamique de la répartition personnelle des revenus. Elle utilise pour ce faire un modèle de croissance économique suscitée par la demande et qui permet de discuter des potentialités de croissance de la Côte d'Ivoire, compte tenu de l'état de la répartition des revenus.

La suite de l'étude est organisée comme suit: les évidences théoriques et empiriques du lien entre état de la répartition des revenus et croissance économique sont exposées dans la section 2; la section 3 présente le modèle théorique de croissance et, enfin, la section 4 permet de tirer les enseignements de son application empirique à la Côte d'Ivoire.

Le lien croissance-répartition des revenus: évidences théoriques et empiriques

Durant les années 1970 et 1980, les économistes considéraient l'inégalité comme un produit ou le résultat d'une certaine répartition des revenus, d'une part, et des prix déterminés sur plusieurs marchés, d'autre part. Il n'en a pas toujours été ainsi. La répartition des revenus a été une question centrale et de première importance dans la pensée des économistes classiques tels que David Ricardo et Karl Max. Plus tard, l'élaboration des théories de la croissance dans les années 1950 a fait jouer un rôle crucial à la répartition des revenus.

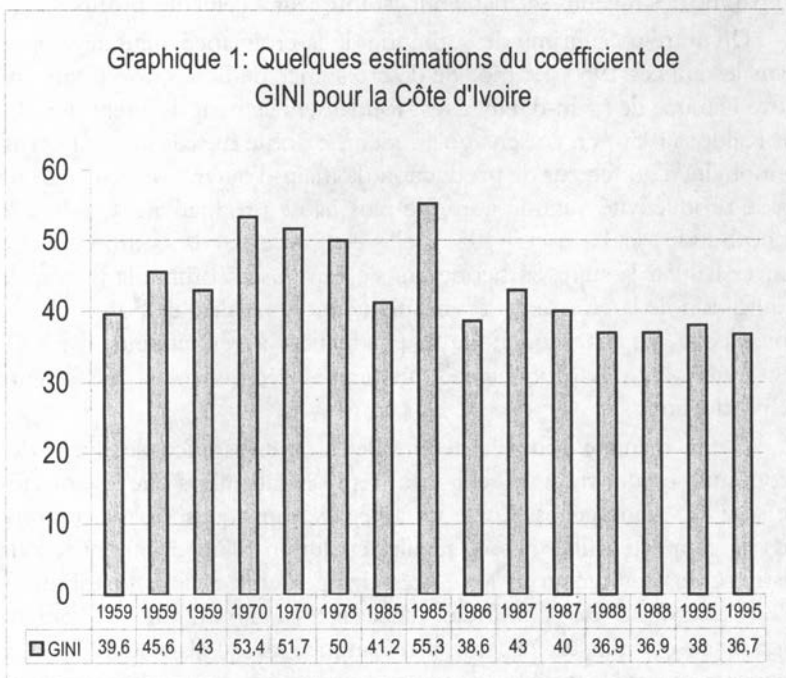
Dans les modèles de Kaldor (1956), le ratio capital/travail encore appelé intensité capitalistique ($k = K/L$) est conduit à son état d'équilibre stable par les taux d'épargne différents des capitalistes et des ouvriers, et donc la répartition fonctionnelle des revenus. Le mécanisme explicatif est le suivant: lorsque k augmente au-dessus de son niveau d'équilibre, k^* , le ratio salaires/profit (W/P) augmente aussi, avec le taux d'épargne des revenus salariaux qui est inférieur à celui des profits.

Un autre mécanisme de la théorie de la croissance a été développé dans les années 1950. Le modèle de croissance de Lewis, fondé sur une offre illimitée de main-d'œuvre, est fondamentalement différent de celui de Kaldor (1956) en ce sens qu'il retient, comme mécanisme explicatif, la mobilité d'un facteur de production (la main-d'œuvre) d'un secteur de basse productivité vers un autre de plus haute productivité. Quant à la contribution de Kuznets (1955), elle est basée sur la courbe en «U» renversée. Par la suite, la théorie qui s'est imposée comme la principale explication de la croissance économique, est le modèle de Solow (1956) qui repose sur une fonction de production à rendements d'échelle constants avec des productivités marginales décroissantes des facteurs de production.

D'une manière générale, les modèles de croissance décrivent des économies comportant un seul agent représentatif alors que les sociétés ne sont pas homogènes. Aussi, les agrégats statistiques de la croissance ne se rapportent-ils qu'à la seule évolution d'un moment de la distribution, ignorant tous les autres changements dans la distribution. C'est pourquoi, de nombreux spécialistes aujourd'hui étudient la croissance comme un processus dynamique de la distribution, en se concentrant sur les modifications de la répartition des revenus dans son ensemble, plutôt que sur celle de sa seule moyenne.

Cette nouvelle perspective de l'analyse de la croissance n'est pas pour rejeter l'idée que le taux de croissance de la moyenne est important. Cependant, en considérant la croissance économique comme un processus de la dynamique de la répartition des revenus, il est possible de s'intéresser, outre à la moyenne, mais aussi à plusieurs autres aspects du phénomène tels que l'inégalité et la mobilité inter distributionnelle, qui peuvent se révéler d'un grand intérêt pour le bien-être des populations. Ces évidences théoriques sont-elles observables dans une économie comme celle de la Côte d'Ivoire?

Le tableau 1 ci-après regroupe différentes valeurs du coefficient de Gini, indicateur de l'inégalité de la répartition des revenus, calculées par différents auteurs et à différentes dates pour la Côte d'Ivoire. Une première représentation (graphique 1) que l'on en tire semble indiquer qu'entre 1959 et 1995, l'inégalité est allée grandissante jusqu'en 1985, pour chuter ensuite, comme pour dessiner le «U» renversé de Kuznets.



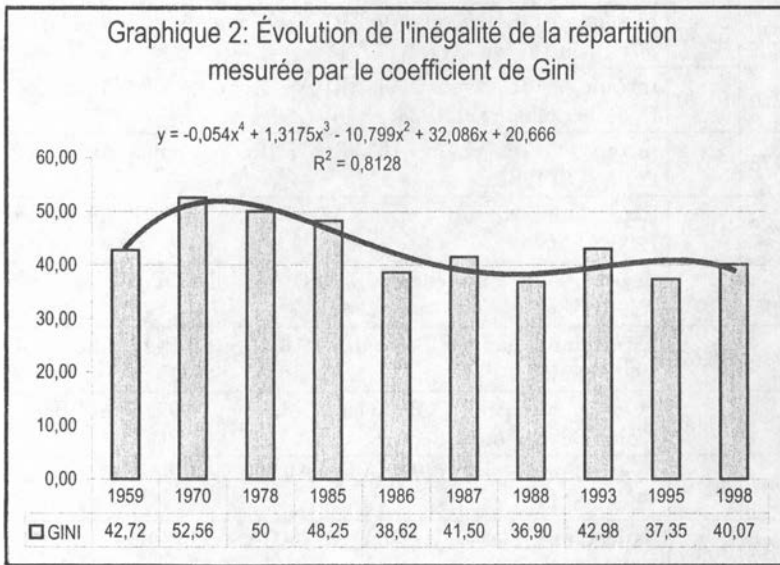
Une telle conclusion apparaît hâtive lorsque l'on ramène les différentes estimations par année du coefficient de Gini à une moyenne arithmétique simple et, partant, à une seule observation par an. La représentation (graphique 2) qui en découle, en particulier la courbe de tendance estimée, montre que sur l'ensemble de la période, l'inégalité de la répartition des revenus a augmenté durant les années 1960, elle a baissé pendant les années 1970 et ce jusqu'au milieu des années 1980, puis elle est remontée jusqu'en 1993. Elle baisse ensuite rapidement jusqu'en 1995 et remonte déjà en 1998. Il apparaît plutôt une variation cyclique ou, tout au moins en dents de scie, de l'inégalité.

Tableau 1: Séries et sources d'estimation du coefficient de Gini de la Côte d'Ivoire

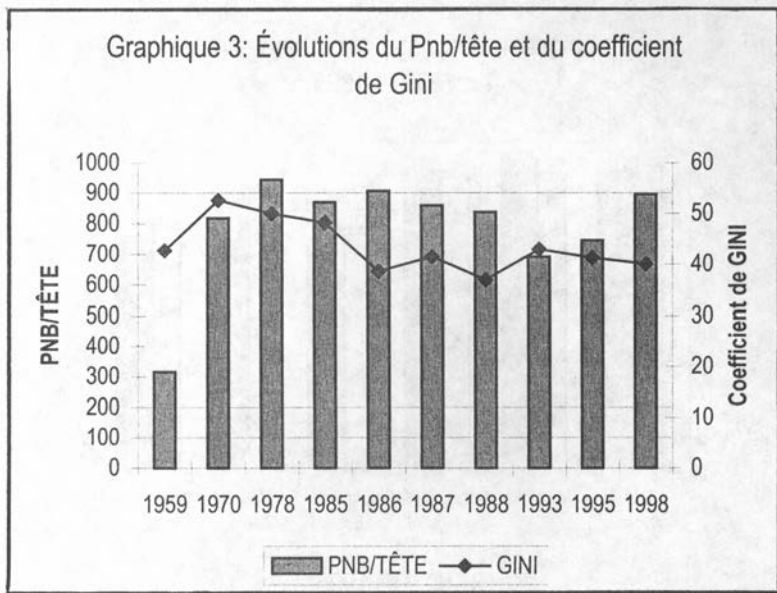
Year	Gini	Series and Sources
1959	39,60	Income, .. OF Person: All AREAS: All POP: Cromwell 1977: Adelman and Morris 1972
1959	45,56	Income, .. OF Person: All AREAS: All POP: Jain 1975: .
1959	43,00	Income, Gross OF Person: All AREAS: All POP: Paukert 1973: .
1970	53,42	Income, .. OF Person: All AREAS: Econ. Active Population POP: Jain 1975: .
1970	51,70	Income, .. OF Person: All AREAS: Econ. Active Population POP: Lecaillon et al. 1984: .
1978	50,00	Income, .. OF Person: All AREAS: Econ. Active Population POP: ILO 1982: .
1985	41,21	Expenditure, Net OF Person: All AREAS: All POP: Chen <i>et al.</i> 1995: LSMS
1985	55,30	Income, .. OF Household: All AREAS: All POP: Fields 1989: WDR 1986
1986	38,62	Expenditure, Net OF Person: All AREAS: All POP: Chen <i>et al.</i> 1995: LSMS
1987	43,00	. OF .: . AREAS: . POP: Baer & Maloney 1997: World Bank, World Development Report
1987	40,01	Expenditure, Net OF Person: All AREAS: All POP: Chen et al. 1995: LSMS
1988	36,89	Expenditure, Net OF Person: All AREAS: All POP: Chen et al. 1995: LSMS
1988	36,90	Expenditure OF Household per capita: All AREAS: All POP: World Bank, World Development Indicators 1999.
1995	38,00	Expenditure, Net OF Person: All AREAS: All POP: World Bank, Africa Department.
1995	36,70	Expenditure OF Household per capita: All AREAS: All POP: World Bank, World Development Indicators 2000.

Source: UNDP, *Sustainable Human Development and The United Nations University*, World Institute for Development Economics Research (WIDER) «World Income Inequality Database», v1.0, 12 September 2000.

Il importe, surtout ici, de pouvoir mettre en relation ces variations de l'inégalité des revenus avec celle de la croissance économique. Le graphique 3 ci-dessous permet ainsi de visualiser simultanément les évolutions du PNB par tête et celles du coefficient de Gini. Il indique tout aussi clairement qu'il n'y aurait pas d'évolution parallèle entre les inégalités et la croissance économique, du moins en Côte d'Ivoire. En d'autres termes, il n'y aurait pas de lien systématique entre croissance économique et répartition des revenus.

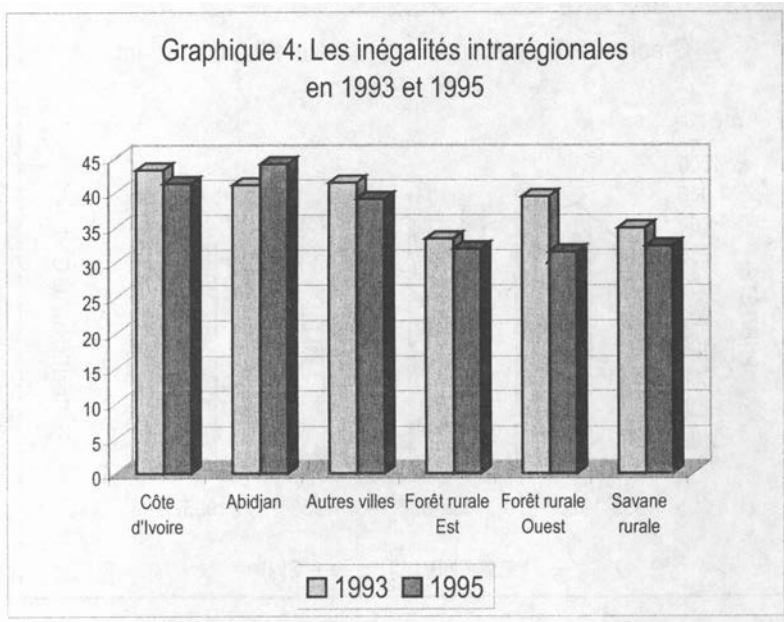


Un dernier aspect de la question à discuter ici concerne l'inégalité intra régionale. Là aussi, l'illustration du graphique 4 est assez parlante. Elle concerne les années 1993 et 1995 et distingue cinq entités régionales (Abidjan, Autres villes, Forêt rurale Ouest, Forêt rurale Est, et enfin, Savane rurale) que l'on peut comparer à la situation de l'ensemble de la Côte d'Ivoire.



En 1993, l'inégalité des revenus mesurée par le coefficient de Gini, est plus forte au plan national (43.27%) que dans les régions prises individuellement. Cette inégalité est nettement plus faible en Forêt rurale Est (33.41%) et en Savane rurale (34.91%). En Forêt rurale Ouest, l'inégalité est presque aussi forte qu'à Abidjan (39.31% et 41.07% respectivement), mais les Autres villes apparaissent comme les endroits les plus inégalitaires (41.42%) en 1993.

En 1995, l'inégalité des revenus baisse au niveau national par rapport à 1993. Abidjan devient l'endroit le plus inégalitaire (44.1%), bien plus qu'au plan national (41.28%). Les Autres villes tiennent la troisième place (39.03%) devant la zone de Savane rurale (32.91%) qui devient plus inégalitaire qu'en 1993. Les zones forestières de l'Ouest (31.99%) et de l'Est (31.52%) se suivent de près et deviennent les plus égalitaires, aussi bien par rapport à leurs situations respectives de 1993 que par rapport aux autres régions.



Source: Bamba (2001), Tableau 1, page 59.

Ces résultats empiriques méritent d'être interprétés à la lumière des avancées de l'analyse économique sur la question. On rappelle, pour commencer, que le fondement empirique de la courbe de Kuznets vient d'une analyse de ce dernier portant sur des observations des indicateurs de l'inégalité de l'Angleterre, de l'Allemagne et des États-Unis. Ces observations avaient montré que l'inégalité baissait effectivement après avoir augmenté dans un premier temps. La justification économique de ce phénomène était supposée être le transfert de main-d'œuvre des secteurs à faible productivité (inégalité basse) vers ceux à forte productivité (inégalité moyenne), à la suite des travaux de Lewis (1954).

Cette explication reste valable tant que l'inégalité entre les secteurs est substantiellement plus grande que celle à l'intérieur des secteurs eux-mêmes. Sur la base des informations beaucoup plus abondantes et disponibles aujourd'hui, les recherches empiriques, semble-t-il, ne peuvent plus fournir la preuve de l'hypothèse de Kuznets. Et même si l'on considère la version modifiée de celle-ci qui postule que les périodes

de croissance forte tendent à favoriser une plus grande inégalité, relativement au niveau initial des revenus, les travaux empiriques indiquent encore qu'il n'y aurait pas de rapport systématique entre croissance et changement dans l'inégalité globale (Deininger et Squire, 1996a et 1996b).

Cependant, plus récemment, il est apparu que les réformes économiques dans les économies en transition d'Europe de l'Est et d'Asie centrale ont pu changer la nature de ce résultat empirique (Milanovic 1994 et 1999). En utilisant les données d'un échantillon de 67 économies en transition et en développement, sur la période 1981-1994, Ravallion et Chen (1997) ont trouvé une corrélation négative significative entre la croissance économique et les variations de l'inégalité. En d'autres termes, l'échantillon montre que la croissance réduit l'inégalité plus qu'elle ne contribue à l'augmenter.

Ces différents types de résultats obtenus ont amené la plupart des économistes à adopter une vue plus sceptique à propos des liens systématiques de causalité existant entre croissance économique (une augmentation de la moyenne d'une distribution) et l'inégalité (les modifications de la dispersion de la distribution)³. Le scepticisme persiste lorsqu'on s'intéresse aussi bien aux liens entre les niveaux qu'entre les rythmes de variation. Les opinions récentes semblent donc rejeter l'hypothèse de Kuznets. Mais, il convient de rappeler que l'on ne doit pas confondre l'inégalité et la pauvreté. La croissance économique, en déplaçant la fonction de distribution vers la droite, contribue à réduire la pauvreté. En d'autres termes, la thèse conventionnelle serait que l'accélération du taux de croissance est favorable à la réduction de la pauvreté⁴. Toutefois, les deux nouveaux faits stylisés importants mis en exergue par Vendermoorte (2001) à savoir: (i) réduit le potentiel de la croissance sur la réduction de la pauvreté; et, (ii) l'inégalité réduit le potentiel de croissance future de l'économie, méritent d'être explorés. En d'autres termes, l'équité est-elle favorable à la lutte contre la pauvreté et cette présomption est-elle modélisable?

³ Aghion et Garcia (1999), Banerjee et Esther (2000), Barro (2000), Bénabou (1999), Bresson (2001 et 2000b), Deininger et Squire (1998), Kakwani (2000), Kanbur (2001), Keefer et Knack (2000), Temple (1999) ou encore Zweimüller (2000), entre autres.

⁴ C'est dans cet esprit que Kakwani (1993) a construit son modèle pour évaluer l'impact de la croissance comme moyen de réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire.

Un modèle de croissance économique fondée sur la RPR

On suppose ici, d'abord, que le système productif décrit l'ensemble des moyens combinés qui concourent à l'obtention périodique, mais continue de la masse totale des ressources. Ensuite, que l'état de la répartition des ressources obéit à un consensus social dont les règles principales ignorent les parts relatives des contributeurs aux quantités produites⁵. Enfin, que les aspirations à la promotion sociale et les obstacles que les privilégiés leur opposent, induisent une dynamique sociale propre qui engendre une asymétrie croissante dans la répartition des ressources. Il en résulte alors une tendance inéluctable à l'accroissement des inégalités, et ceci quel que soit le mode d'obtention des ressources.

L'évolution économique et sociale se fonde donc sur la confrontation des comportements suscités par l'inégalité. Cette confrontation revêt l'allure d'une contestation de la hiérarchie admise. Elle est d'abord individuelle, émanant d'individus aptes à la mener et appartenant aux catégories de non-privilegiés, qui cherchent à obtenir des ressources garanties, puis en cas de succès, le pouvoir ou une parcelle de celui-ci qui suffit à préserver les avantages acquis. Cette dynamique faite de confrontations et de contestations laisse sa trace sous la forme de capital-temps (approprié collectivement ou/et individuellement) dont la répartition personnelle des revenus est un reflet exact (Bresson 1977 et 1981).

L'économiste présente la naissance et la diffusion des biens et services comme le fruit de deux types de contraintes: (i) la contrainte budgétaire qui limite ou permet la demande de consommation, et (ii) les contraintes techniques de production qui déterminent l'offre à un prix minimal. À cela, il faut ajouter que, si la détention de revenus excédentaires est nécessaire dans une économie monétarisée pour soutenir une demande nouvelle, elle ne constitue pas une condition suffisante, ni même primordiale. En effet, avant de prendre sa décision, puis de passer à l'acte de consommation, l'acheteur potentiel supporte un coût d'information, sinon de recherches, qui peut être exprimé en unité de temps. La théorie du consommateur élaborée par Becker (1965) et Lancaster (1966) rend bien compte de ces situations.

⁵ Autrement dit, les facteurs ne sont pas rémunérés à leur productivité marginale.

Les offres de nouveaux biens et services sont, elles-mêmes, réductibles à deux types d'offre: (i) celle des biens qui meublent du temps disponible⁶, et (ii) celle des biens qui libèrent du temps disponible. Les premiers se surajoutent à la collection de biens qu'un individu consomme habituellement ou, viennent en complément d'un autre bien, en s'y superposant en termes de temps. Les seconds libèrent du temps en se substituant à un autre bien ou à une activité qui exigeait plus de temps, socialement ou personnellement contraint. De la sorte, les biens nouveaux sont un moyen de se différencier ou d'imiter les niveaux hiérarchiques supérieurs comme signe de promotion⁷.

Considérons alors, pour simplifier, une économie ramenée à deux biens: le bien 1 fait partie du noyau commun de consommation, sa dépense épuise la totalité des ressources (km) du plus pauvre mais intégré⁸. Le bien 2 est un bien nouveau auquel seuls peuvent accéder les

⁶ On suppose que tous les individus de la communauté vivent le même temps physique, la journée de 24 h, par exemple. Ils partagent cette unité de temps physique en deux fractions complémentaires: la première, le temps libre, n'est pas prédestinée à une affectation précise et constitue donc du temps disponible; la seconde, le temps contraint, est affectée à l'obtention et à l'usage des biens et services. Ce temps contraint lui-même se décompose en temps personnellement contraint (le temps de se nourrir, de dormir, etc.) et en temps socialement contraint (meublé par une création et/ou une destruction de ressources économiques appartenant au fond social de la communauté). Le partage primaire (temps libre, temps socialement contraint) est le reflet d'un double besoin individuel: désir de différenciation sociale et besoin d'intégration sociale, respectivement.

⁷ On se réfère ici à l'effet de démonstration des consommations: les biens ne sont pas consommés seulement pour eux-mêmes; ils sont largement signe, symbole. Cette idée a été notamment développée au début du siècle par T. Veblen, *Theory of the Leisure Class (1899)* [*Théorie de la classe de loisir* (trad. française), Gallimard, Paris, 1970]. On la retrouve développée en France par le sociologue français J. Baudrillard dans de nombreux ouvrages, notamment: *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Gallimard, 1972; mais, c'est surtout J. Duesenberry, *Income, Saving and the Theory of Consumer Behavior*, Harvard University Press, 1944, qui l'utilise de façon explicite pour construire sa théorie de la consommation.

⁸ Cette ressource (km), allouée au pauvre, est obtenue par le produit des ressources moyennes par tête (m) et d'un étalon-temps (k), moyenne harmonique des temps socialement contraints de chaque individu de la communauté (Bresson 1994). Cette expression vient de la fonction de Répartition personnelle des revenus de Bresson

$$(1981) \text{ selon laquelle, } R_x = \frac{km}{1-x} = km + \frac{xkm}{1-x}, \text{ où } x \text{ est le temps libre de l'individu}$$

X. Ainsi, pour un individu qui a un temps libre nul ($x = 0$), $R_x = km$, qui représente le revenu du plus pauvre mais intégré (au sens où il est économiquement reconnu de

détenteurs de surplus. L'inégalité va alors constituer le fondement des possibilités de croissance économique ainsi qu'on peut le démontrer.

Connaissant le surplus moyen⁹ S , caractéristique de l'inégalité, on peut imaginer la population totale ramenée à deux individus: le pauvre X , dont le revenu périodique est $R_x = km$, tout entier affecté au bien 1, et l'individu Y , dont le revenu est $R_y = R_x + S$. Le noyau de consommation de ce dernier comporte, par rapport à X , une partie différenciée remplie de bien 2, qui représente une dépense cS et n'épuise pas pour autant la totalité du surplus. Le coefficient (c) est la propension à consommer le surplus. Cette propension dépend du comportement des plus favorisés, mais aussi de l'offre de nouveaux biens et services qui leur est faite.

Dans cette économie, l'offre émane d'entreprises ou d'individus qui cherchent ainsi, soit à améliorer leurs positions relatives dans la hiérarchie, soit à protéger leurs positions dominantes. Leurs objectifs sont atteints lorsque, par imitation, le bien nouveau s'insère, progressivement en redescendant la hiérarchie des revenus, dans tous les noyaux de consommation, sa diffusion dans le corps social devenant complète, son marché large et stable, jusqu'à ce qu'un bien concurrent vienne l'exclure du noyau commun de consommation.

Si le revenu du pauvre ($R_x = km$) croît au taux ρ , le temps T au bout duquel l'individu X pourra intégrer dans son noyau de consommation la partie cS dont Y profite sera:

$$R_x e^{-\rho T} = R_x + cS \Rightarrow \rho T = \log \frac{R_x + cS}{R_x} = \log \left(1 + \frac{cS}{R_x} \right). \text{ Soit,}$$

$$T = \frac{\log \left(1 + c \frac{S}{R_x} \right)}{\rho} = \frac{\log \left(1 + c \frac{S}{km} \right)}{\rho} = \frac{\log(1 + cs)}{\rho}. \quad (1)$$

par sa dotation en ressources) et correspond donc au seuil de pauvreté (Bamba 2001) ou à un revenu d'existence (Bresson 2000) ou encore la rente du capital humain et matériel (Bresson 2001) qu'il faudrait allouer à chaque individu de la communauté pour qu'il puisse parler le langage des biens et services médiatisés par la monnaie (Bamba 1987).

⁹ On définit aussi le surplus moyen (S) c'est-à-dire l'écart entre le revenu moyen (m) et le seuil de pauvreté (km) comme un indicateur d'inégalité additivement invariant. On peut l'exprimer en termes de taux soit: $S/km = s$, le taux de surplus moyen qui indique combien de fois le revenu moyen contient-il, en plus, le seuil de pauvreté.

T représente le temps de diffusion intégral des biens nouveaux dans le corps social, temps au bout duquel le cycle vital des biens arrive à maturité¹⁰. Moins la valeur de T est élevée, plus le corps social est avide de biens; il exige du système productif une création incessante de produits nouveaux susceptibles d'intéresser les détenteurs de surplus, et nécessaire pour que les classes hiérarchisées se différencient à travers leurs comportements de consommation. Mais, simultanément, plus le temps de diffusion est faible, plus l'attente d'un plein rendement des investissements est courte, et favorise les tentatives d'introduction de biens nouveaux¹¹. Au contraire, lorsque le temps de diffusion est long, la population de biens ne se renouvelle que très lentement, la différenciation des comportements de consommation est très accusée. L'existence de surplus peut créer des opportunités, mais celles-ci ne peuvent être exploitées que par des entreprises ou des individus capables d'attendre longtemps, avec l'extension du marché, la réalisation de leurs objectifs.

Le temps de diffusion est ainsi une caractéristique fondamentale de la vie économique: il annonce, en s'abaissant, les possibilités accrues de croissance de la production par un incessant renouvellement des biens et services; lorsqu'il s'élève, il préfigure un véritable ralentissement de l'activité économique. Il apparaît à l'évidence que, tout étant identique par ailleurs, plus l'inégalité (s) est forte, plus le temps de diffusion est élevé. Ainsi, une répartition trop inégalitaire des revenus peut contraindre, voire interdire la croissance économique.

¹⁰ On se réfère ici à la phase de maturité du cycle des produits de Vernon (1966).

¹¹ T peut être négatif, en particulier lorsque le taux de croissance des bas revenus (p) est négatif. Dans ce cas, T indique depuis quand les biens de différenciation d'aujourd'hui auraient dû appartenir au noyau commun de consommation de la société, d'un côté, et assurer le plein rendement des investissements des producteurs, de l'autre.

Cependant, pour une répartition des revenus donnée, si tous les revenus croissent au même taux et si l'on suppose que la propension à consommer (c) est stable, la valeur de T est fonction de k et de son taux de croissance. En effet, de l'expression (1) l'on tire¹²:

$$T = \frac{\log[1 + c(k^{-1} - 1)]}{\frac{dk}{k} + \frac{dm}{m}} \quad (2)$$

Le temps de diffusion dépend de la valeur de l'étalon-temps k . Plus faible est la valeur de k (ce qui signifie par ailleurs une forte asymétrie dans la distribution des revenus), plus long est le temps de diffusion du bien nouveau dans le corps social. De plus, la réduction de l'étalon-temps ($dk/k < 0$), synonyme de réalisation de gains de productivité (Bamba 1987), exige un accroissement plus que proportionnel des ressources moyennes par tête pour que le temps de diffusion des biens nouveaux soit réduit.

Ce constat théorique permet de reformuler, de la façon suivante, l'argumentaire du fondement théorique de l'hypothèse de la courbe en «U» renversé de Kuznets:

le processus de croissance nécessite, au départ, un étalon-temps (k) élevé et donc une faible inégalité qui va en s'accroissant, pour décroître, dans un second temps, si les ressources moyennes par tête croissent en compensant plus que proportionnellement les gains de productivité.

L'accroissement plus que proportionnel des ressources moyennes par tête, par rapport aux gains de productivité, interviendra lorsque, comme le souligne Lewis, le surplus de main-d'œuvre sera épuisé. Le temps de diffusion joue donc un rôle central dans l'explication de la dynamique économique. Chaque période (chaque année, en admettant l'annualité de la distribution des revenus) la croissance moyenne de la production des biens, réalisable par individu, dépend de deux facteurs:

- i) l'accroissement dû à la diffusion dans le corps social (des biens existants) que l'on peut exprimer par cS/T , pour un temps de diffusion T et une insertion supposée linéaire et régulière;

¹² On sait que $S = m - km$ et $R_x = km$ puisque $x = 0$ pour le pauvre; il en résulte que $(cS/R_x) = c(m - km)/km$, soit encore, $c(1-k)/k = c(k^{-1} - 1)$ et ρ le taux de croissance du seuil de pauvreté est $dR_x/R_x = dk/k + dm/m$.

- ii) l'accroissement de la production dû à l'introduction d'un bien nouveau, exploitant l'augmentation des surplus d'inégalité et la différenciation des noyaux de consommation. Cet accroissement dépend de la propension à consommer des détenteurs de surplus. On peut l'écrire cdS , dS représentant l'augmentation, sur la période, du surplus d'inégalité¹³.

L'accroissement de la production par tête est: $dq = (cS/T) + c\mu S = cS(T^{-1} + \mu)$. Comme la production par tête écoulée à la période précédente était $q = km + cS$, le taux potentiel de croissance de la production est:

$$g = \frac{dq}{q} = \frac{cS}{km + cS} \left(\frac{1}{T} + \mu \right) \quad (3)$$

C'est le taux de croissance possible ou maximal, évalué par tête en moyenne, suscité par la demande nouvelle et par l'effet d'imitation et de diffusion dû à l'inégalité.

Dans une structure figée¹⁴ de répartition des dotations personnelles, donc pour une inégalité donnée, le taux de croissance des bas revenus réels ($\rho = dk/k + dm/m$) détermine avec la valeur de l'étalon-temps (k), le temps de diffusion T au bout duquel, par un processus d'imitation des comportements, le marché des biens nouveaux atteint sa maturité¹⁵: celui où tous les demandeurs potentiels d'un produit en sont devenus des consommateurs. Simultanément, la croissance des surplus et la propension (c) à les dépenser en satisfactions nouvelles libèrent une demande potentielle. Ainsi, la croissance économique est suscitée à la fois par le rythme de croissance des bas revenus qui induit un accroissement de la production dû à la diffusion, et l'exploitation de l'existence des surplus d'inégalité qui se traduit par l'introduction de

¹³ En appelant μ le taux de croissance périodique des surplus ($\mu = dS/S$), on peut écrire $cdS = c\mu S$.

¹⁴ Dans ce cas de figure, les dotations croissent au même taux réel ρ et, le taux de croissance du surplus moyen, $\mu = \rho$. Si la répartition des revenus est stable, $(S/km) = \text{constante} \Rightarrow (dk/k + dm/m) = \rho = (dS/S) = \mu$.

¹⁵ Mais, si les bas et les hauts revenus n'augmentent pas au même rythme ($\rho \neq \mu$), la dotation globale croît à un rythme réel moyen intermédiaire $\rho^* = \frac{\rho + s\mu}{1 + s}$.

biens nouveaux dans le noyau de consommation. La croissance réelle maximale de la production que l'on peut en espérer est alors donnée par:

$$g_M = \frac{cs}{1+cs} \cdot \frac{1}{T} + \frac{\mu cs}{1+cs} \quad (4)$$

Une partie de la croissance, celle due à la diffusion, apparaît ainsi, en quelque sorte, comme une croissance assurée ou garantie (g_a), tandis que la part de la croissance due à l'appel des surplus n'est qu'une croissance potentielle (g_p) qui peut ne pas être exploitée par les entrepreneurs¹⁶. Le taux de croissance effectivement réalisé sera, par conséquent, compris entre g_a et $g_M = g_a + g_p$, où:

$$g_a = \frac{cs}{1+cs} \cdot \frac{1}{T} \quad (5)$$

On constate, en remplaçant s et μ par leurs expressions respectives, que g_a est lié à la croissance des bas revenus réels ρ , de telle sorte que, quelles que soient les valeurs des paramètres, la propension à consommer (c) et l'inégalité (s), on observe que $g_a < \rho$. La croissance assurée décroche d'autant plus de la croissance des bas revenus réels que l'inégalité est forte. En particulier, lorsque $d(\text{km})/\text{km}$ tend vers zéro et même devient négatif, T tend vers l'infini et le pauvre doit même réduire sa consommation minimale. Il est, en réalité, dans ce cas, exclu du champ des échanges et ne peut plus espérer rejoindre dans l'avenir le niveau de vie moyen. La croissance assurée devient ainsi négative.

Dans le cas où la répartition des revenus est stable (les hauts revenus réels augmentent au même rythme ρ que les bas revenus), il est clair que la croissance maximale de la production sera toujours plus grande que celle des dotations: $g_M = g_a + g_p > \rho$. La croissance qui sera effectivement obtenue, si elle doit normalement être supérieure à la croissance assurée (g_a), dépendra de la volonté et de la capacité des producteurs à accaparer la demande potentielle libérée par la croissance

des surplus, d'où l'expression de la croissance potentielle $g_p = \frac{\mu cs}{1+cs}$.

Par quels mécanismes l'offre répond-elle à ces appels de croissance suscités par la demande?

¹⁶ C'est dans ce sens que cette croissance est dite potentielle.

L'investissement que les producteurs réalisent est composé d'un investissement courant (I_c) précédant et accompagnant l'augmentation de la production assurée par la diffusion, et surtout d'un investissement d'expansion (I_e) destiné à approvisionner en biens le marché futur. Le niveau de cet investissement d'expansion détermine la partie de la croissance potentielle réalisée.

Les producteurs n'investissent que dans la mesure où la valeur actualisée des recettes nettes attendues pour un temps de diffusion T couvre le coût de l'investissement. L'appel de la demande μcS , émanant aujourd'hui des seuls détenteurs de surplus, sera la demande moyenne par individu au bout du temps T . Si l'on admet une progression simplement linéaire, les chiffres d'affaires réalisés seront successivement

$$\frac{\mu cS}{T}, \frac{2 \mu cS}{T}, \dots, \frac{t \mu cS}{T}, \dots, \mu cS, \dots$$

et les recettes périodiques nettes seront données à partir d'un taux de profit habituel (π) connu. Pour un taux d'intérêt i , taux d'actualisation, l'application traditionnelle des formules de choix d'investissement (Abraham-Frois 1995, Allen 1970) conduit à prévoir un investissement d'expansion correspondant à $I_e = \frac{\pi \mu cS}{T} \int_0^T te^{-it} dt$. Si on appelle v le coefficient de capital, l'investissement I_e donnera un surcroît de production $\Delta q = I_e/v$, et entraînera un taux de croissance induit de la production,

$$\frac{\Delta q}{q} = \frac{I_e}{vq} \text{ soit } : g_r = \frac{\Delta q}{q} = \frac{\pi}{T} \cdot \frac{1}{v} \cdot \frac{\mu cS}{km + cS} \int_0^T te^{-it} dt, \quad (6)$$

qui est la croissance effectivement réalisée. Comme $\frac{\mu cS}{km + cS}$ correspond justement à la croissance potentielle (g_p)¹⁷, on en déduit:

$$\frac{g_r}{g_p} = \frac{\pi}{Tv} \int_0^T te^{-it} dt. \quad (7)$$

¹⁷ En divisant le numérateur et le dénominateur de cette expression par km on obtient

$$g_p = \frac{cs}{1 + cs} \mu = \frac{\mu cs}{1 + cs}$$

En posant $A[T, i] = \int_0^T te^{-it} dt = \frac{1}{i^2} [1 - e^{-iT} (1 + iT)]$, coefficient dépendant du temps de diffusion et du taux de l'intérêt, d'où le rapport $\frac{g_r}{g_p} = \frac{\pi A[T, i]}{vT}$. La part de la croissance potentielle effectivement

réalisée (g_r/g_p) sera d'autant plus grande que: (i) le temps de diffusion (T) est faible; (ii) l'inégalité des revenus (s) est modérée; (iii) le taux d'intérêt i est faible; (iv) le taux de profit (π) est élevé; (v) le taux de croissance des bas revenus réels (p) est élevé; et que (vi) le coefficient de capital v est petit, l'investissement donnant des résultats plus élevés.

Lorsque g_r le taux de croissance effectivement réalisé est inférieur à μ , donc $g_r < \mu - g_n$, c'est qu'il y a un déficit entre le surcroît de dotations disponibles et le surcroît de biens qui lui sont proposés en échange. Les producteurs alléchés par ces possibilités supplémentaires seront tentés d'augmenter l'offre. Ils le pourront, soit en augmentant le taux de profit, soit en orientant les investissements d'expansion vers les secteurs où le coefficient de capital est plus faible; ou alors ils peuvent cumuler ces deux réactions.

Cette explication est en phase avec les conclusions des modèles de croissance endogène et la nouvelle théorie du commerce international qui utilise l'hypothèse centrale de la concurrence imparfaite en mettant l'accent sur la différenciation des produits. Selon ces théories, la différenciation des produits, à travers la concurrence imparfaite, est l'une des sources essentielles de la croissance. Plus spécifiquement, les innovations technologiques (Romer 1990) ou la recherche-développement (Romer 1986) constituent les sources fondamentales de la croissance. Elles se traduisent par une augmentation de la variété de biens de consommation, Grossman et Helpman (1990; 1991), Barro et Sala-i-Martin (1990), Krugman (1990a; 1990b), ou de la qualité des nouveaux inputs qui se substituent aux anciens Aghion et Howitt (1989). C'est par ces innovations technologiques que des biens nouveaux vont être mis en circulation pour exploiter le surplus.

Il apparaît ici que c'est la capacité des entrepreneurs à exploiter le surplus qui détermine le taux de croissance effectivement réalisé. Par ailleurs, l'on retrouve l'un des résultats majeurs des nouvelles théories de

la croissance, à savoir, la non-convergence universelle des économies. Le fondement de ce fait ressort ici à travers:

- (i) l'état initial de la répartition des revenus (le taux de surplus d'inégalité, s) et sa dynamique ($\mu = \frac{ds}{s}$);
- (ii) la volonté et la capacité des entrepreneurs à exploiter les surplus.

C'est, en résumé, la différence des conditions initiales, notamment l'état de la répartition des revenus, d'une part, et des réactions des investisseurs, d'autre part, qui expliquent, fondamentalement, la divergence des taux de croissance entre pays. Ces conclusions théoriques restent-elles valables à l'épreuve des faits? L'application du modèle pour analyser l'épisode de croissance de la Côte d'Ivoire des années 1990 permettra de donner un début de réponse à cette interrogation.

Résultats empiriques et discussion

Les données relatives à la répartition des revenus utilisées ici proviennent de trois enquêtes réalisées par l'Institut national de la statistique (INS) en 1993, 1995 et 1998. L'application empirique du modèle de croissance a distingué trois périodes: deux sous-périodes, à savoir 1993-1995 et 1995-1998 et ensuite, l'ensemble de la période 1993-1998¹⁸. Les résultats de l'application empirique du modèle à l'économie de la Côte d'Ivoire sont regroupés dans le tableau 2 ci-dessous.

Sur la première sous-période 1993-1995, il ressort que le taux de croissance assuré (g_s) est négatif (-6.0%) parce que le taux de croissance annuel moyen des bas revenus $d(km)/km$ est négatif ($\rho = -5.03\%$). Rappelons que km , en tant que revenu d'existence, représente la rente du capital humain et matériel social. En ce sens, c'est la dose monétaire dont les revenus primaires sont un multiple. Puisque km diminue avec m qui augmente, k baisse plus fortement. Cela est dû à l'éjection hors de la répartition primaire d'une partie plus grande de la population, comme

¹⁸ Les taux de croissance calculés ici sont des taux de croissance nominaux par tête. En toute rigueur, il aurait fallu calculer les taux de croissance réels mais cela aurait nécessité que l'on puisse reconstituer les indices de prix des deux catégories de biens (biens d'intégration et biens de différenciation). Par ailleurs, nous avons supposé $c = 1$ comme l'ont fait Bresson et Ponson (1978) dans une application antérieure d'une version de ce modèle.

on le voit à travers l'augmentation du surplus moyen avec le changement de forme de la répartition dans le sens d'une plus grande dispersion et d'une plus grande inégalité (cf. graphiques 5, 6 et 7 infra).

L'accroissement annuel moyen des surplus a , par contre, autorisé une forte croissance potentielle (g_p) de 12.9% qui a été très peu exploitée puisque la croissance annuelle moyenne effective (g_e) a été négative, s'établissant à -3.70%. Il en résulte que la croissance potentielle réalisée (g_r) a été de 2.30% en moyenne annuelle de sorte que seulement 17.80% de la croissance potentielle a été exploitée. Remarquons que la croissance effective (-3.70%) se situe, comme le prévoit le modèle, entre la croissance assurée ($g_a = -6.0\%$) et la croissance maximale ($g_M = g_a + g_p = 6.90\%$).

La sous-période 1995-1998 se caractérise par une croissance assurée forte de 14.5% et une croissance potentielle négative de -3.20%, autorisant une croissance maximale de 11.30% par an. Là aussi, on constate que le taux de croissance effectif (13.1%) est compris entre le taux de croissance assurée et le taux de croissance maximale. La croissance potentielle réalisée représente -1.40% de croissance annuelle moyenne soit 43.6% de la croissance potentielle. Ainsi, contrairement à la première sous-période où la croissance assurée était négative, ici, c'est la croissance potentielle qui est négative. En d'autres termes, la dynamique de la pauvreté, notamment par son aggravation, a freiné la croissance effective sur la première sous-période, alors que la dynamique de l'inégalité a constitué une contrainte à la croissance effective pendant la deuxième sous-période.

Sur l'ensemble de la période, la croissance assurée est positive et s'élève à 5.20% en moyenne annuelle. Elle est juste égale à la croissance effective. La croissance maximale permise par l'état et la dynamique de la répartition des revenus est pourtant de 7.10%, indiquant que la croissance potentielle de 1.90% n'a guère été exploitée. En fait, le taux de surplus moyen a baissé sur la période de 1.63% par an ce qui explique que l'appel du surplus n'ait pu constituer une source effective de croissance. En d'autres termes, la baisse de l'inégalité mesurée aussi bien par le coefficient de Gini que par le taux de surplus moyen n'a pas été favorable à la croissance. Par contre, l'accroissement des bas revenus a impulsé une croissance tirée par la diffusion des biens dans le corps social.

Tableau 2: Résultats empiriques de l'application du modèle de croissance*

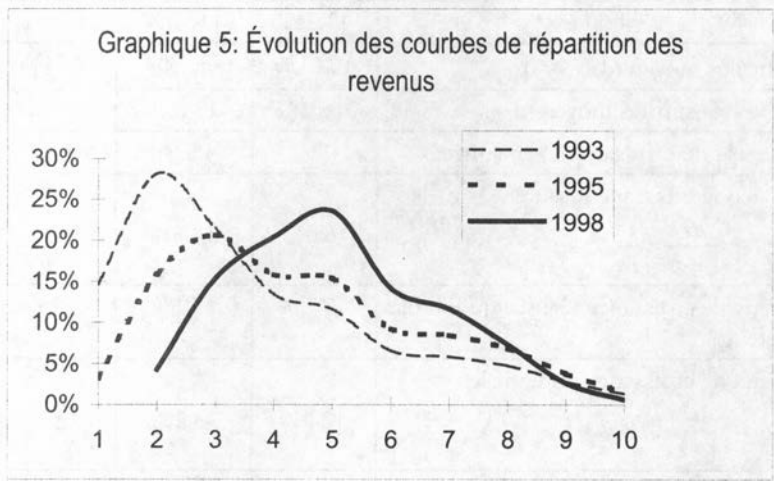
Période	1993/1995	1995/1998	1993/1998
Ressources moyennes par tête (dm/m)	7.56%	-1.13%	2.93%
Seuil de pauvreté (dk/k + dm/m = ρ)	-5.03%	10.67%	4.27%
L'étalon-temps (dk/k)	-11.71%	11.93%	1.30%
Surplus moyen (ds/S = μ)	10.61%	-3.73%	2.54%
Taux de surplus moyen (ds/s)	16.51%	-13.00%	-1.63%
Temps de diffusion (T) en années ¹⁹	-13.1	5.9	14.7
Taux de croissance assurée ($g_a = \frac{cs}{1+cs} \times \frac{1}{T}$)**	-6.0%	14.5%	5.2%
Taux de croissance réalisée du Pib par tête (g _r)	-3.7%	13.1%	5.2%
Taux de croissance potentielle ($g_p = \frac{\mu cs}{1+cs}$)**	12.9%	-3.2%	1.9%
Taux de croissance potentielle réalisée (g _r)**	2.3%	-1.4%	0.0%
Taux de croissance maximale ($g_M = g_a + g_p$)**	6.9%	11.3%	7.1%
Part de la croissance potentielle réalisée (g _r /g _p)	17.8%	43.6%	0.0%
Coefficient de Gini	-1.3%	-0.7%	-1.2%
Taux de pauvreté	-6.3%	23.0%	11.1%

* Les chiffres expriment des taux de croissance annuels moyens en valeur nominale.

** Il s'agit de taux de croissance annuels moyens par tête.

¹⁹ Ces chiffres peuvent être rapprochés de ceux de la durée de vie des équipements industriels français estimés sur la période 1972-1984 par Cette et Szpiro (1987). Leurs estimations indiquaient une durée de vie des équipements de 7.7 à 16.4 années avec un âge moyen variant entre 3.7 et 9 années pour l'ensemble des branches de l'industrie.

Une analyse de la dynamique de la répartition des revenus permet de mieux comprendre les mécanismes d'induction entre l'état de la répartition des revenus et la croissance économique en Côte d'Ivoire. Sur le graphique 5 ci-dessus, on note un déplacement des courbes de distribution des revenus vers la droite, le mode passant de la deuxième tranche de revenus en 1993 à la troisième tranche en 1995 puis à la cinquième en 1998.

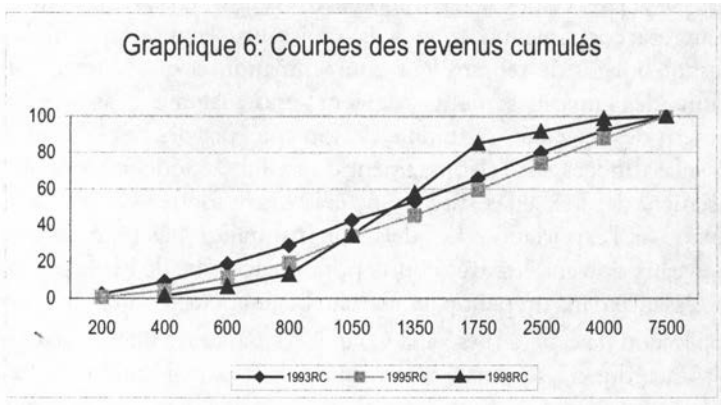


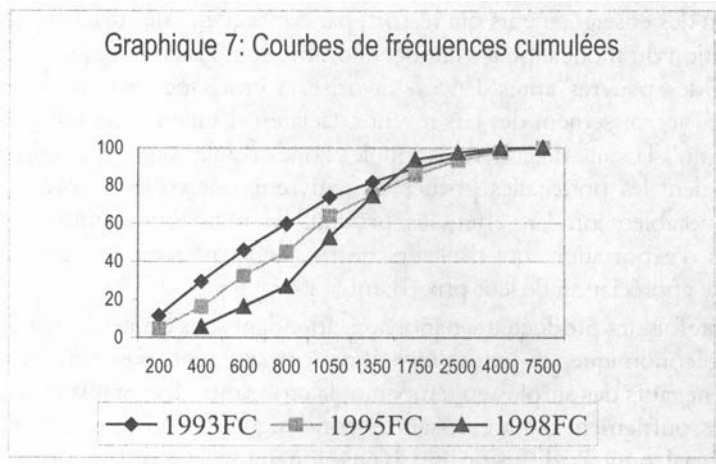
Cette dynamique de la répartition des revenus indique bien une modification de la répartition des revenus qui conduit à une mobilité sociale ascendante: de plus en plus de titulaires de bas revenus ont pu se hisser dans des tranches de revenus supérieures déplaçant du coup le mode. Toutefois, il demeure la question de savoir comment l'inégalité de la répartition a affecté la distribution des revenus.

Des graphiques 6 et 7 ci-dessous, il ressort clairement que les courbes des fréquences cumulées et des revenus cumulés des années 1993 et 1995 se sont déplacées de façon quasi homothétique vers la droite d'où la faible baisse de l'inégalité mesurée par le coefficient de Gini. Pour l'année 1998, le déplacement des courbes s'accompagne d'une nette inflexion de leurs formes avec une tendance à dessiner un S. Cela traduit une assez forte mobilité des tranches de revenus inférieures vers les tranches supérieures situées au-delà du mode.

L'un des enseignements qui ressort, par conséquent, des résultats de l'application du modèle peut s'énoncer comme suit: l'accroissement des revenus des pauvres après 1995 a favorisé la croissance économique tirée par l'accroissement des bas revenus. Cela est d'autant plausible que l'on sait qu'à la suite de la dévaluation, les zones rurales qui, auparavant, constituaient les principales poches de pauvreté, ont vu leurs revenus croître notablement. En effet, les produits vivriers tout comme les produits d'exportation, qui d'ailleurs ne se vendaient plus, ont connu une forte appréciation de leur prix (Bamba 2001).

Toutefois, les producteurs nationaux, attendant sans doute de voir la reprise économique se consolider, ont parfaitement répondu aux signaux négatifs des surplus en tempérant la croissance. Il en a résulté un rapide essoufflement de la croissance économique dès que l'avidité du corps social pour la diffusion des biens, longtemps réprimée comme l'indique le temps de diffusion négatif de la première sous-période, a été satisfaite.





Conclusion générale

L'interaction dynamique entre croissance économique et pauvreté monétaire passe par l'état de la répartition des revenus. Ainsi, l'aggravation de la pauvreté constitue un frein à la croissance économique si les pauvres sont obligés de réduire leur consommation et que le temps de maturation des investissements devient anormalement long. Le resserrement des inégalités se traduit, de son côté, par des opportunités de croissance fondées sur l'élargissement du marché intérieur, alors que l'accroissement des inégalités suscite une croissance fondée sur les biens nouveaux ou/et l'exportation. Les délais de maturation des marchés des biens nouveaux doivent être très courts pour que ce type de biens puisse tirer la croissance dans un petit pays au marché intérieur réduit.

L'application de cette analyse à la Côte d'Ivoire montre que l'incitation à la croissance due au surplus ne constitue pas la plus grande part des possibilités de croissance du pays. Autrement, cela aurait exigé d'importants investissements de recherche-développement dont la rentabilité reste problématique compte tenu de la taille et du fort degré d'ouverture du marché ivoirien. Les investissements d'expansion, source de croissance assurée, ont été, de leur côté, insuffisants pour exploiter les possibilités de croissance permises par l'accroissement des bas revenus et donc l'élargissement du marché. Ainsi, l'état de la répartition des revenus en Côte d'Ivoire, en fin 1995, a permis une croissance forte mais essentiellement

tributaire des bas revenus. C'est ce qui explique l'essoufflement rapide de la croissance économique ivoirienne dès 1998.

En termes de propositions de politique économique, il en découle que les politiques de revenu s'imposent comme composantes essentielles des politiques de développement. Leur ignorance, voire leur négligence peut constituer un handicap important d'un bon programme de développement. La présente analyse fournit ainsi une justification théorique et expérimentale à la formulation du nouveau paradigme du développement économique qui, à travers l'idée d'équité, remet au goût du jour, les politiques de revenu dans la problématique générale du développement.

Références

- Abraham-Frois, G., 1995, *Dynamique économique*, 8^e édition, Dalloz, Paris.
- Aghion P., E. Caroli, and C. García-Peñalosa, 1999, «Inequality and Economic Growth: The Perspective of the New Growth Theories», *Journal of Economic Literature*, 37(4): 1615-1660.
- Aghion P. et Howitt P., 1989, «A Model of Growth Through Creative Destruction», *Econometrica*, 60: 323-351.
- Allen, R. G. D., 1970, *Théorie Macroéconomique*, Paris, A. Colin.
- Bamba, N. L., 2001, «La dévaluation a-t-elle aggravée la pauvreté en Côte d'Ivoire?», in Koulibaly M. (sous la direction de), *La Pauvreté en Afrique de l'Ouest*, Paris, Codesria-Karthala.
- Bamba, N. L., 1987, *Le concept de monnaie internationale: une approche par le modèle de la valeur-temps*, Thèse de Doctorat, Créteil, Université Paris 12 – Val-de-Marne.
- Bamba, N. L. et al., 1992, «Crise économique et Programmes d'ajustement structurel», Actes de la table ronde du GIDIS-CI, Crise et Ajustements en Côte D'Ivoire: Les dimensions sociales, GIDIS-CI et ORSTOM Petit-Bassam Abidjan, pp. 10-25.
- Banerjee A. V. and D. Esther, 2000, «Inequality and Growth: What can the Data say?» *Working Paper*, Economics Department, MIT, May.
- Barro, R. J., 2000, «Inequality, in a panel of Countries», *Journal of Economic Growth*, March.
- Barro, R. J. et X. Sala-i-Martin, 1990, «Economic Growth and Convergence Across the United States», *NBER Working Paper Series*, n°3419, août.
- Becker, G., 1965, «A Theory of the Allocation of Time», *Economic Journal*, 75:493-517.
- Bénabou, R., 1999, «Macroeconomics of Distribution and Growth», in A. B. Atkinson and F. Bourguignon (eds.), *Handbook of Income Distribution*, Elsevier Science, North-Holland.
- Bresson, Y., 2001, *De l'ancienne à la nouvelle économie*, Collection actualité et société, Paris, Arnaud Franel A.F. éditions.

- Bresson, Y., 2000, *Le revenu d'existence ou la métamorphose de l'être social*, Paris, L'esprit frappeur Ed.
- Bresson, Y., 1995, *Le partage du temps et des revenus*, Paris, Economica.
- Bresson, Y., 1994, *L'après salariat*, 2^e édition, Paris, Economica.
- Bresson, Y., 1981, «Capital-Temps et répartition des revenus», *Économie appliquée*, TXXXIV, n°2-3.
- Bresson, Y., 1977, *Capital-Temps: Pouvoir-Répartition-Inégalités*, Paris, Calmann-Levy.
- Bresson Y. et B. Ponson, 1978, «Répartition personnelle des revenus et croissance en Côte d'Ivoire», *Année Africaine*, pp. 13-34, A. Pédone.
- Cette G. et D. Szpiro, 1987, «La durée de vie des équipements industriels», *Cahiers Économiques et Monétaires de la Banque de France*, n°28.
- Deininger K. and L. Squire, 1996a, «A New Data Set Measuring Income Inequality», *World Bank Economic Review*, 10(3): 567-59.
- Deininger K. and L. Squire, 1996b, «Measuring Inequality: A New Data Base», *World Bank Economic Review*, 10 (3): 565-9.
- Deininger K. and L. Squire, 1998, «New Ways of looking at Old issues: Inequality and Growth», *Journal of Development Economics* 57(2): 259-87.
- Grossman G. et Helpman E., 1990, «Comparative advantage and Long Run Growth», *American Economic Review*, 80 (4): 796-815.
- Grossman G. et Helpman E., 1991, «Quality Ladders in the Theory of Growth», *Review of Economic Studies*, 58: 43-61.
- Kaldor, N., 1956, «Alternative Theories of Distribution», *Review of Economic Studies*, 23, 94-100, traduction d'une version voisine dans G. Abraham-Frois (1974) *Problématique de la croissance*, vol. 1, pp. 102-111, Paris, Economica.
- Kakwani, N., 2000, «Inequality, Welfare and Poverty: Three interrelated Phenomena», Chapter 20 in J. Silber (ed), *Handbook of Income Distribution*, Boston, Kluwer Academic Publishers.
- Kakwani, N., 1993, «Poverty and economic Growth with an Application to Côte d'Ivoire», *Review of Income and Wealth*, 2: 121-139.
- Kanbur, R., 2001, «Economic Policy, Distribution and Growth: The Nature of Disagreements», Cornell University, [<http://www.people.cornell.edu/pages/sk145>].
- Keefer P. and Knack S., 2000, «Polarization, Politics and Property Rights: Links between Inequality and Growth», *The World Bank Development Research Group Working Paper* n° 2418.
- Krugman, P., 1990a, «Increasing Returns and Economic Geography», *NBER Working Paper Series*, n°3275.
- Krugman, P., 1990b, «Endogenous Innovation, International Trade and Growth», in Krugman, *Rethinking International Trade*, MIT Press, Cambridge.
- Kuznets, S., 1955, «Economic Growth and Income Inequality», *American Economic Review*, 45(1):1-28.
- Lancaster, K., 1966, «A New Approach of Consumer Theory» *Journal of Political Economy*, 74: 132-157.
- Lewis, W. A., 1954, «Economic Development with Unlimited Supplies of Labour», *Manchester School*, 2:139-191.

- Lucas, R., 1988, «On the Mechanics of Economic Development», *Journal of Monetary Economics*, 22: 3-42.
- Milanovic, B., 1999, «Explaining the Increase in Inequality during Transition», *Economics of Transition*, 7(2): 299-343.
- Milanovic, B., 1994, «Determinants of Cross-Country Income Inequality: An Augmented Kuznets Hypothesis», *Policy Research Working Paper* 1246, World Bank, Washington DC.
- Ravallion M. and S. Chen, 1997, «What can new Survey Data Tell us about Recent Changes in Distribution and Poverty?» *World Bank Economic Review*, 11(2): 357-82.
- Romer, P., 1990, «Endogenous Technological Change», *Journal of Political Economy*, 98: S71-S102.
- Romer, P., 1986, «Increasing Returns and long Run-Growth», *Journal of Political Economy*, 94: 1002-1037.
- Solow, R., 1956, «A Contribution to the Theory of Economic Growth», *Quarterly Journal of Economics*, 70: 65-94.
- Temple, J., 1999, «The New Growth Evidence», *Journal of Economic literature*, 37: 112-156
- UNDP, 1999, Human Development Report, 1999 – Globalization with a human Face, New York, UNDP.
- UNU-WIDER, 2000, UNU/WIDER-UNDP *World Income Inequality Database*, v 1.0 ed. (United Nations University / WIDER).
- Vandermoorte, J., 2001, «Questioning some norms, facts and findings related to growth and poverty», WIDER Development Conference on «Growth and Poverty», 25-26 may 2001, Helsinki.
- Vernon, R., 1966, «International Investment and International Trade in the Product Cycle», *Quarterly Journal of Economics*, May, 190-207.
- Zweimüller, J., 2000, «Redistribution, Inequality and Growth», *Empirica*, 27: 1-20.